

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis
Semaine du 9 mai 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

7,2%

Le taux d'inflation annuel d'avril en Tunisie

Tunisie

Repli de l'inflation à 7,2% en avril

Selon les dernières [données publiées par l'Institut National de la Statistique \(INS\)](#), les prix ont continué de croître en avril, enregistrant une légère augmentation de 0,9% par rapport au mois précédent. En glissement annuel (g.a.), le taux d'inflation décélère à 7,2%, contre 7,5% en mars. Ce recul de l'inflation est notamment attribuable au ralentissement des prix des denrées alimentaires (9,2% en g.a. après 10,2% en mars) et plus particulièrement des produits agricoles qui progressent de 9,7% sur un an, après 11,2% en mars. Hors produits alimentaires, l'inflation a légèrement ralenti dans le secteur de l'habillement (9,8% après 10,1%) et des produits d'entretien (9,0% après 9,4%). En revanche, la hausse des prix dans l'hôtellerie et la restauration a légèrement accéléré à 10,4%, contre 10,2% en mars. L'inflation sous-jacente, qui exclut les produits alimentaires et l'énergie, est restée relativement stable à 6,9%. Alors que la Banque Centrale de Tunisie (BCT) laisse sa politique de taux directeurs inchangée à 8% actuellement, elle prévoit un ralentissement de l'inflation à une moyenne de 7% pour l'ensemble de l'année, comparativement à 9,3% en 2023.

Publication du bulletin conjoncturel de la Banque mondiale : « une énergie renouvelée pour l'économie »

Dans son dernier [bulletin de conjoncture économique sur la Tunisie](#), la Banque mondiale s'inquiète du ralentissement économique survenu en 2023 et mise sur l'accélération de la transition énergétique pour relancer l'activité économique et sortir le pays de la dépendance aux importations d'énergies fossiles qui pèse sur les comptes extérieurs et la production. D'après la Banque mondiale, la reprise après les multiples crises a été plus lente en Tunisie que pour les autres pays de la région MENA, et l'activité économique n'a toujours pas retrouvé son niveau de 2019. La reprise a fortement pâti des sécheresses sévères, des restrictions d'accès aux financements extérieurs et de la lenteur des réformes. Malgré l'amélioration d'indicateurs conjoncturels comme la réduction du déficit de la balance commerciale (passé de 17,5% du PIB en 2022 à 10,8% en 2023) et le ralentissement de l'inflation (7,2% en avril 2024), la Tunisie reste confrontée à des défis majeurs : la faible croissance qui pénalise les recettes fiscales dans un contexte de pression budgétaire accrue (hausse du service de la dette, difficulté à sécuriser des financements), et l'effondrement de la production agricole qui a causé des pénuries de produits de base. Le basculement d'un régime énergétique dépendant des énergies fossiles importées vers un régime de production d'énergie renouvelable est une voie de développement prometteuse, vu le potentiel solaire et éolien de la Tunisie.

Transition énergétique : la Tunisie signe deux accords pour la construction de centrales solaires de plus de 300 MW dont un avec l'entreprise française Voltalia

Le 8 mai, le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie a signé deux accords pour la construction de centrales solaires à Gafsa et Tataouine pour un total de 300 MW. Le 8 mai, le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie a signé deux accords pour la construction de centrales solaires à Gafsa et Tataouine pour un total de plus de 300MW. Ces accords, signés dans le cadre des appels d'offre du régime des concessions lancé en 2018, concernent (i) la construction d'une centrale solaire de 130 MW à Gafsa par l'entreprise française Voltalia dont la production sera équivalente à la consommation de plus de 700 000 habitants et (ii) la construction d'une centrale solaire de 200 MW à Tataouine par l'entreprise émirati AMEA Power. Ces accords, signés dans le cadre des appels d'offre du régime des concessions lancé en 2018, concernent (i) la construction d'une centrale solaire de 130MW à Gafsa par l'entreprise française Voltalia dont la production sera équivalente à la consommation de plus de 700 000 habitants et (ii) la construction d'une centrale solaire de 200 MW à Tataouine par l'entreprise émirati AMEA Power. La construction de ces centrales débutera en 2025, avec une entrée en production prévue en 2026. Les contrats prévoient la vente de l'électricité pendant 30 ans à la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG).

Les Caisses des Dépôts et Consignations (CDC) de France, d'Italie, du Maroc et de Tunisie renforcent leur coopération

Les directeurs généraux des CDC de France, d'Italie, du Maroc et de Tunisie se sont réunis à Rome le 2 mai dernier. Ils ont notamment échangé sur les grandes priorités d'action des caisses à savoir : i/ l'investissement ; ii/ le climat et la biodiversité ; et iii/ l'innovation financière au service du potentiel humain. À la suite de cette rencontre, les CDC ont conclu la mise en place d'un Cadre Permanent de Concertation (CPC). Ce CPC vise à faciliter le partage des bonnes pratiques et de l'expertise entre les différentes caisses et à renforcer les interactions et la coordination avec l'ensemble de l'écosystème méditerranéen pour la mise en œuvre des projets.



La France et l'Allemagne unissent leurs forces pour renforcer les capacités commerciales, l'internationalisation des entreprises tunisiennes et l'intégration économique de la Tunisie en Afrique

Pour la première fois un événement a réuni à Tunis différentes parties prenantes autour du partenariat France/Allemagne-Tunisie-Afrique.

Alors qu'à peine 3% du commerce extérieur tunisien est actuellement réalisé avec l'Afrique subsaharienne contre près des deux tiers avec l'Union Européenne, les opportunités semblent nombreuses pour étendre et approfondir les relations économiques et commerciales entre l'Europe, la Tunisie et le continent africain. Cet événement a été l'occasion de mettre en avant les projets « PEMA » (promotion des exportations vers le marché africain), soutenu par la coopération allemande, et « Qawafel », soutenu par la coopération française, en faveur de l'internationalisation des entreprises tunisiennes au service d'une plus grande intégration économique de la Tunisie au sein de l'Afrique.

Le projet Qawafel, bénéficie de 3,8 M€ du Programme de Renforcement des Capacités Commerciales (PRCC), instrument conjoint des ministères français de l'économie et des finances et de l'Europe et des affaires étrangères. D'une durée de 3 ans, mis en œuvre par Expertise France, Qawafel couvre divers secteurs clés tels que les TIC, l'agroalimentaire, l'éducation, la santé, l'industrie pharmaceutique, le BTP et les services connexes. Avec un focus particulier sur le Sénégal, la Mauritanie, la RDC et le Kenya, le projet vise à sensibiliser les parties prenantes aux opportunités d'internationalisation sur le continent, à soutenir le dispositif d'appui à l'internationalisation des entreprises en Tunisie et à renforcer la visibilité du savoir-faire tunisien. En outre, Qawafel vise à améliorer le climat des affaires et à faciliter le dialogue public-privé pour soutenir efficacement l'intégration des entreprises tunisiennes sur les marchés africains.

Libye

Le Haut Conseil d'Etat refuse le budget du GSN approuvé par la Chambre des représentants

Le Haut Conseil d'Etat (HCE) a refusé le projet de loi de finances pour le gouvernement de l'Est libyen (GSN), pourtant approuvé à l'unanimité par la Chambre des représentants de l'Est. D'après le [HCE](#), le GSN demeurerait un gouvernement illégitime et l'adoption de son budget par la Chambre des représentants se serait déroulée en violation des dispositions de l'accord inter-libyen de 2015 (accord « de Skhirat »), qui prévoient un gouvernement unique pour le pays. Ce projet de loi dotait le GSN d'un budget de 90 Mds LYD (environ 17 Mds EUR), dont les dépenses de développement avaient tout de même été rejetées par la Chambre des représentants (30 Mds LYD sur trois ans avaient été proposés).

La Banque Centrale de Libye (BCL) conditionne l'obtention de lettres de crédit à l'utilisation du paiement électronique

Dans une circulaire du 6 mai 2023, la BCL demande aux banques commerciales d'exiger une preuve d'acceptation des transactions électroniques par les entreprises qui souhaitent obtenir des crédits documentaires. La BCL recommande également aux banques commerciales d'étendre ce mode opératoire au-delà du secteur des marchandises, vers les sociétés de services comme les compagnies aériennes et d'assurance, afin d'améliorer le contrôle des changes et les services bancaires dans une période de forte tension sur le marché des changes.

Giorgia Meloni rend visite aux chefs des gouvernements de Tripoli et de Benghazi

Accompagnée d'une délégation ministérielle, Giorgia Meloni a d'abord rendu visite au chef du GUN, Abdelhamid Dbeibah, à Tripoli pour signer des [déclarations d'intention](#) couvrant trois domaines (santé, enseignement et recherche, jeunesse et sports). Giorgia Meloni a également rencontré le président du Conseil présidentiel Mohamed Al-Menfi. Elle a ensuite été reçue par le Maréchal Haftar à Benghazi pour renouveler ses vœux de coopération entre les deux pays et évoquer la participation des entreprises italiennes à la reconstruction de la région de Derna. La lutte contre l'immigration illégale a aussi été au cœur des discussions entre Giorgia Meloni et ses homologues libyens.

Cette deuxième visite en Libye depuis la prise de fonction de la cheffe du gouvernement italien intervient quelques semaines après un déplacement en Tunisie le 17 avril dernier, témoignant d'un renforcement de la diplomatie italienne en Afrique, énoncée fin janvier dans « le plan Mattei » et orientée autour de deux axes stratégiques: les flux migratoires et l'approvisionnement en hydrocarbures. La première visite de Giorgia Meloni en Libye en janvier 2023 avait permis la signature d'un important accord gazier entre le dirigeant de la NOC, Farhat Bengdara, et celui d'Eni, Claudio Descalzi, pour un montant de 8 Mds USD.

L'ambassadeur de France s'entretient avec le président de la NOC

Le président de la National Oil Corporation (NOC), Farhat Bengdara, a reçu le 6 mai au siège officiel de la NOC à Tripoli l'ambassadeur de France en Libye, Mostafa Mihraje. Lors de cette réunion, Bengdara a discuté du travail des entreprises françaises en Libye dans le domaine de l'énergie et du rôle de la NOC dans la contribution à la sécurité énergétique mondiale. Les deux réunions ont porté sur l'importance de soutenir les efforts de la NOC pour augmenter la production et garantir la viabilité financière de ses projets, ainsi d'encourager les investissements conjoints et la coopération dans le domaine de la réduction des émissions de carbone. A cette occasion, l'ambassadeur de France a rappelé le rôle crucial que joue la NOC dans la stabilité économique en Libye dans un contexte politique en tension.

Ratification d'un accord de la Ligue arabe encadrant le transit des marchandises

La Libye a ratifié, le 7 mai, l'accord révisé encadrant le transit des marchandises, qui avait été adopté par le Conseil économique et social de la Ligue des États arabes en 2022. L'accord pour l'organisation du transport de transit vise à renforcer les liens économiques entre les pays arabes. La Libye a également déposé son document d'adhésion à l'accord de coopération douanière arabe, qui a été approuvé par le Conseil économique et social. Cet accord vise à renforcer la coopération entre les administrations douanières arabes afin d'échanger des informations et des enquêtes pour éviter tout crime et toute violation de la législation douanière dans les États membres. Il est entré en vigueur le 3 mars 2022. La Libye est le premier pays arabe à signer l'accord modifié de l'Organisation du transport en transit et le neuvième État partie à l'accord de coopération douanière arabe.

Tatweer et l'UE lancent le programme d'entrepreneuriat et d'innovation AgroLab dans le sud du pays

Tatweer Research et l'UE en Libye ont annoncé le lancement du programme AgroLab pour soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation dans le secteur agricole. Le programme s'adresse aux startups liées à l'agriculture dans le sud de la Libye, en particulier à Sebha, Ubari, Kufra, Murzuq et Brak. Le programme comprend des activités visant à soutenir les jeunes et les entrepreneurs passionnés par la promotion d'une économie durable dans le secteur agricole, notamment des formations de renforcement des capacités, la création d'un réseau de relations avec des experts et des investisseurs. Le programme AgroLab est (i) géré par Deraya for Entrepreneurship Deraya, une ONG financée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui vise à soutenir les entrepreneurs libyens dans leur développement, (ii) mis en œuvre par Tatweer Research, un incubateur libyen d'entrepreneurs locaux et Flat6Labs, la première société de capital-risque seed et early stage de la région MENA et (iii) financé par l'Union européenne en Libye.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

[Assia Farah Benbahria](#), [Leopold Lucquet](#), [Clara Bulteau](#)

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : tunis@dgtresor.gouv.fr

Principaux indicateurs – dernières données disponibles

Indicateurs	Tunisie	Libye
Population	12 500 000 (2022)	6 850 000 (2022)
Croissance du PIB	+0,4% (2023) -0,2% (g.a.) (T4 2023)	10,2% FMI -1,7% BM (2023)
PIB par habitant	4 108 USD (2023)	7 327 USD (2022)
Taux de chômage	16,4% (T4 2023)	18,5% (2023)
Taux d'inflation annuel	7,2% (04/24) 9,3 % (2023)	3,4% (2023)
Taux d'intérêt directeur	8%	-
Balance commerciale	-17,1 Md TND / -10,7% PIB (2023)	14,7 Md USD / 35,5% PIB (2023)
Compte courant	-4,1 Md TND / -2,6% PIB (2023)	7,06 Md USD / 15,7% PIB (2023)
Réserves en devises	7,5 Md USD (3,5 mois d'importation)	85,5 Md USD (67,1 mois d'importations)
Taux de change	3,37 TND/EUR (07/05) 3,13 TND/USD (07/05)	4,8 LYD/USD 5,25 LYD/EUR
Dettes publiques	79,8% PIB (2023)	54,5% (2023)
Flux d'IDE entrants	2 385 M TND (2023)	-
Production de pétrole brut	31 100 b/j (2023)	1,2 M b/j (2023)

Tunisie : prévisions économiques pour 2024

	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde courant	Solde public en % du PIB	Dettes du Trésor en % du PIB
FMI (04/24)	1,90%	7,40%	-3,50%	-	78,6%
BANQUE MONDIALE (04/24)	2,40%	8,0%	-2,40%	-5,60%	79,8%
MINISTÈRE DES FINANCES (LF 2024)	2,10%	-	-	6,60%	78,80%
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE (03/24)	-	7,00%	-	-	-

Libye : prévisions économiques pour 2024

	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde courant	Solde public en % du PIB	Dettes du Trésor en % du PIB
FMI (04/24)	7,8%	2,9%	20,4%		
BANQUE MONDIALE (04/24)	4,8%	2,5%	26,3%	-0,1%	58,1%